

OBJET : LES ULIS : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LA CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AVENUE DE NORMANDIE

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	20
Présents et représentés	:	26
Votants	:	26

Le mercredi 26 mai 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 20 mai 2021, s'est réuni à 22h08, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, au 1 rue Jean Rostand à Orsay - Salle du Conseil.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Muriel DORLAND a donné pouvoir à Monsieur Olivier THOMAS

Délibération n° 2021-136

Madame Lucie SELLEM	a donné pouvoir à	Monsieur Igor TRICKOVSKI
Monsieur Christian LARDIERE	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane BAZILE
Monsieur Michel SENOT	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Monsieur Bernard GLEIZE	a donné pouvoir à	Monsieur Francisque VIGOUROUX
Monsieur Richard TRINQUIER	a donné pouvoir à	Monsieur Christian LECLERC

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

Madame Sandrine GELOT Commune de Longjumeau

Secrétaire de séance : Stéphane BAZILE

Délibération n° 2021-136

OBJET : LES ULIS : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LA CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AVENUE DE NORMANDIE

Le Bureau Communautaire,
sur rapport de Monsieur Olivier THOMAS.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et notamment son article L.5.8 relatif aux circulations douces et parcs de stationnement vélo ;

VU la délibération n°2018-199 de Conseil communautaire du 27 juin 2018 portant approbation de son schéma directeur des circulations douces ;

VU le programme « Eau et Climat 2019-2024 » de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie approuvé par le comité de bassin le 9 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT que la création d'une voie verte avenue de Normandie aux Ulis est inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement du schéma directeur des circulations douces ;

CONSIDÉRANT que ce projet peut bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, en sus des subventions de la Région et du Département ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°8 « mobilités, vélo, voirie, agriculture, bâtiment et patrimoine » du 19 mai 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre de son programme « Eau et Climat 2019-2024 » ;
2. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier de demande de subventions.

Fait et délibéré le mercredi 26 mai 2021

Extrait conforme à l'original

Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (26 VOIX)

26 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER, M. Christian LECLERC, Mme Rafika REZGUI, Mme Muriel DORLAND, M. Yann CAUCHETIER, Mme Lucie SELLEM, M. Francisque VIGOUROUX, M. Jean-Pierre MEUR, M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE, M. Olivier THOMAS, M. Nicolas SAMSOEN, Mme Isabelle KLJAJIC, M. Didier PERRIER, M.

Délibération n° 2021-136

David ROS, M. Grégoire DE LASTEYRIE, M. Michel SENOT, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. Bernard GLEIZE, M. François Guy TRÉBULLE, M. Dominique FONTENAILLE, M. Igor TRICKOVSKI, M. Guillaume VALOIS, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20210526 - Imc 134912 - DE - 1 - 1
Date AR Préfecture : 31/05/2021

- Affichée / Publiée le : 31/05/2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr